

## **CONSEIL MUNICIPAL DE MERVENT**

**REUNION DU JEUDI 15 JUIN 2023 à 20H30**

### **PROCES-VERBAL**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MERVENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances en la mairie de MERVENT, sous la présidence de Monsieur BOBINEAU Joël, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 09 juin 2023.

**Présents :** BOBINEAU Joël, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, AUGUIN Denise, NAULET Jean-Pierre, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline, ALLETRU Sonia, COLAS René

**Absents excusés :** PASCAULT-BRICAUD Evelyne ayant donné procuration à BOBINEAU Joël, LARGETEAU René-Pierre ayant donné procuration à BONNEAU Stéphane, QUELEN Joël, ROMANO Guillaume

**Secrétaire de séance :** ROYER Stéphanie

#### **Rappel de l'ordre du jour de la séance :**

- 1- Suivi des travaux et projets en cours**
- 2- Voirie**
- 3- Compte-rendu des différentes réunions**
- 4- Acquisition d'une licence IV**
- 5- Vente Commune de Mervent / Alexandra Coiffure (L'atelier d'Alexandra)**
- 6- Location du studio**
- 7- Prix de la location des salles à l'association Mervent Tango**
- 8- Transport scolaire : convention**
- 9- Délibérations et questions diverses**

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2023 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 12 mai 2023 est validé tel qu'il a été rédigé.

➤ Monsieur Le Maire rajoute un point à l'ordre du jour à savoir, la délibération de la convention de délégation des transports scolaires des Pays de la Loire.

#### **1- Suivi des travaux et projets en cours :**

##### **Le restaurant :**

➡ Une des dernières réunions de chantier se fera le vendredi 16 juin 2023.

- Réception du chantier : 23 juin 2023
- Quelques finitions de peinture sont à réaliser.
- La restauratrice souhaite ouvrir le 28 juin 2023, uniquement le rez-de-chaussée, l'étage ne disposant pas de rampe actuellement.
- La restauratrice souhaite que son enseigne soit dans le même esprit que l'Atelier d'Alexandra.

### **Cabinet médical :**

Une tâche est apparue au plafond du cabinet médical du Dr GHIOCA, est-ce un problème de climatisation ?

Une réunion de chantier avec l'architecte se tiendra le vendredi 16 juin 2023. Le problème du plafond du cabinet médical y sera abordé.

### **Cabinet pour l'esthéticienne :**

- Le local convient à la future esthéticienne qui est toujours très intéressée pour s'installer.
- Elle n'aura pas besoin de la salle d'attente. L'emplacement où se tenait le secrétariat de l'ancien cabinet médical lui suffira pour aménager son espace avec deux fauteuils pour l'attente de ses client(e)s.
- Le sol étant tâché, elle a évoqué un changement de revêtement. Pour le nettoyage du lino, le conseil propose la location d'une autolaveuse.
- Elle souhaite mettre une machine à laver dans le local d'en face.
- Une ouverture a été évoquée avec Madame Fabienne SPENNATO, pour le mois de septembre 2023, à repréciser.

### **2 - Voirie :**

Monsieur Damien SABOURAUD confirme que les travaux de voirie sont terminés, concernant :

- La zone derrière la Citardière
- Le Cul de Bray
- La Cornelière
- La route de la pointe
- La route du Pont Barrot
- La Pauguère

Il ne restera que les enrobés de la route du Lac à réaliser.

### **3 – Compte-rendu des différentes réunions :**

#### **Réunion signalétique du 24 mai 2023 :**

- Validation du panneau signalétique interchangeable, en couleurs, sur la base du logo de Mervent, pour une installation prévue au printemps 2024.
- Le démontage des anciens panneaux se fera en interne. Pour le montage des panneaux, un devis sera demandé pour décider si le montage se fera ou pas en régie.
- Prochaine commission de travail : le lundi 26 juin 2023.

#### **Lotissement « Les Hauts de Mervent » :**

➤ Monsieur Le Maire évoque l'idée que la commune reprenne les parties communes (voirie, espaces verts et éclairage public) par tranche, cependant il faudra que 80% des gros œuvres soient faits ce qui équivaut à 26 ou 27 maisons de construites.

↳ Une voirie de 5 mètres sera à prévoir avec des trottoirs de chaque côté.

➤ La future gestion des entretiens des espaces verts a été abordée par le conseil. Le personnel affecté ne sera peut-être pas suffisant. La question de faire intervenir des entreprises extérieures devra se poser.

➤ A l'issue des 3 tranches, une réflexion avec l'ARD (Agence Routière Départementale) sera à mener concernant une sortie sur la départementale D99.

➤ Une réflexion est en cours concernant l'attribution des numéros de voirie ainsi que le nom des rues.

➤ Vendée Eau a refusé la pose d'une canalisation de 110. Le Maître d'Ouvrage « Nature et Résidence Groupe » demande l'appui de Monsieur Le Maire afin qu'elle soit acceptée.

### **4 – Acquisition d'une licence IV :**

➤ Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur RAKOTO propose de vendre sa licence IV de débits de boissons à la commune de Mervent pour un montant de 10 000 euros.

➤ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

accepte l'acquisition par la commune de Mervent de la licence IV de débits de boissons au prix de 10 000 euros.

### **5 – Vente Commune de Mervent / Alexandra Coiffure :**

➤ Monsieur Damien SABOURAUD confirme que le Diagnostic de Performance Energétique a bien été fait.

➤ Prix de vente du salon de coiffure :

↳ 45 636,68 € (ce qui équivaut au capital restant dû) + 1 €

➤ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

accepte le prix de vente du salon de coiffure pour un montant de 45 636,68 € + 1 €

➤ Le conseil émet une attention particulière à ce qu'il y ait de notifié dans l'acte de vente une clause concernant la servitude de la verrière. Elle ne devra être utilisée uniquement à titre professionnel.

### **6 - Location du studio**

➤ Monsieur GAGO a demandé à louer le studio de l'ancien cabinet médical, pour Juillet et Août 2023, à titre personnel.

➤ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et deux abstentions :

fixe le montant du loyer à 300 € par mois, toutes charges comprises

➤ Le Conseil souhaite savoir, avant de donner une réponse à Monsieur GAGO, si les médecins ont besoin de ce logement pour leurs remplaçants durant leurs congés d'été. Si c'est le cas, ils seront prioritaires.

### **7 - Prix de la location des salles à l'association Mervent Tango :**

➤ Monsieur Le Maire rappelle que la location des trois salles l'année dernière s'élevait à 500 € pour la semaine.

➤ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

fixe le montant de la location des salles à 550 €.

### **8 - Délibérations et questions diverses :**

➤ Monsieur Le Maire informe que la commune de MERVENT a bien été reconnue catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2022.

➤ Monsieur Le Maire informe que la Commission Permanente du Conseil Départemental a statué sur la répartition du fond départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux pour l'année 2022 et versera une somme de 86 114.68 euros.

➤ Démonstration de la nacelle :

↳ Monsieur Le Maire fait part des difficultés au niveau des manœuvres et émet des réserves sur la nacelle électronique qui produit beaucoup de bruits.

↳ Le conseil se pose la question à savoir : Est-ce vraiment nécessaire d'investir ? Ne faut-il pas juste en louer une lorsque l'on en a besoin ?

➔ Abattage des Cyprès autour de la Stèle des Martyrs :

↳ Monsieur Nicolas MATHÉ accepte de les abattre et de les récupérer gratuitement

➔ Fête de la musique :

↳ Il y aura douze groupes de prévus durant la soirée

↳ Un panneau interchangeable a été commandé

↳ Monsieur TRIPIANA Matthieu mettra à disposition deux projecteurs sur batterie : l'un sera attribué à la partie Bar / Restauration et l'autre sera mis sur le chemin au coin de la grange.

Monsieur Stéphane BONNEAU informe que la commande de bois est arrivée pour les scènes de la fête de la musique et que les agents communaux vont pouvoir commencer à les monter dès la semaine prochaine.

Une deuxième réunion pour l'organisation de la fête de la musique est prévue le jeudi 22 juin 2023. La première réunion a été rapide et efficace.

➔ Feux du 13 juillet :

↳ Thème de la soirée : balai de sorcières

↳ 3 scènes de tirs

↳ Concert qui se fera sur l'eau, de l'autre côté du pont.

➔ Animations estivales :

↳ 2 banderoles seront positionnées au niveau des entrées de bourg

↳ Un panneau avec le programme des animations (emplacement à déterminer)

➔ City Park :

↳ Monsieur Stéphane BONNEAU informe que plusieurs devis sont en cours avec l'entreprise PCV.

➔ Groupement de commandes Prévention – Sécurité – Constitution et Coordination :

Dans le cadre de ses missions, le service mutualisé Prévention-Sécurité souhaite établir un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée, la commune de Fontenay le Comte ainsi que les communes volontaires membres de la Communauté de Communes afin d'augmenter les volumes des vérifications réglementaires et de bénéficier de tarifs plus attractifs.

Ce marché prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, sans minimum ni maximum, impliquant une procédure formalisée d'une durée de 4 ans, composé de sept lots.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

décide d'adhérer au groupement de commandes Prévention-Sécurité uniquement pour 2 lots, qui sont les suivants :

↳ Lot n°1 : Vérifications réglementaires en exploitation des installations électriques et des éclairages de sécurité, dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe ainsi que les établissements soumis au Code du travail – bâtiments municipaux et communautaires.

↳ Lot n°3 : Maintenance et fourniture de défibrillateurs (et consommables).

➔ Cantine :

Monsieur Le Maire demande au Conseil son accord pour acheter un bahut traditionnel selon la taille de l'emplacement.

Le Conseil décide l'acquisition à l'unanimité.

➔ Congrès Départemental de l'Union Nationale des Anciens Combattants :

Monsieur Le Maire informe que le congrès du mercredi 14 juin 2023 s'est bien passé.

➔ Course cycliste « La Route Vendéenne » :

Monsieur Le Maire informe que la course du samedi 10 juin 2023 a manqué d'informations et de commissaires.

La séance est levée à 23h35

Prochaine réunion de conseil : 21 Juillet 2023

La secrétaire de séance,  
Mme ROYER Stéphanie



Le Maire,  
M. Joël BOBINEAU

